

Cher·es adhérent·es,

Nous espérons que vous et vos proches allez bien : **c'est l'essentiel dans cette période exceptionnelle.**

Vous avez reçu il y a tout juste 2 semaines un mail de notre part vous annonçant l'arrêt des activités et la fermeture de la MJC au lundi 16 mars. Nous souhaitons vous informer de ce que nous avons mis en œuvre depuis.

En 1er lieu, nous nous sommes mobilisés pour assurer le bien-être de nos volontaires en France et à l'étranger. Beaucoup ont décidé de rentrer dans leurs pays. Certains sont restés : c'est le cas par exemple de nos volontaires espagnole et italienne qui vous partagent désormais les spécialités culinaires de leurs pays sur le net.

Dans le même temps, nous avons poursuivi à distance la gestion administrative et financière de l'association, et mis l'accent sur **la mission qui nous tient le plus à cœur : maintenir le lien avec vous, adhérent·es.**

Les décrets parus ces derniers jours, très attendus, nous ont permis de prendre des décisions précises pour l'association et pour son devenir.

Ainsi, ce mercredi, nous avons convenu que la chargée d'accueil et de communication, l'assistante de direction et la directrice assureront le fonctionnement de l'association en télétravail à 100% jusqu'à la fin du confinement, et que les animateur·rices des ateliers de loisirs, ainsi que l'agente d'entretien, seront déclarés en activité partielle à 100%. **L'activité partielle 100% (ou chômage technique) signifie que les contrats de travail sont suspendus le temps de la fermeture de la MJC.** Par conséquent, nous n'avons plus le droit de les faire travailler pour le compte de l'association. Cela signifie qu'il n'est pas possible par exemple qu'ils consacrent du temps à communiquer avec vous et qu'ils soient visibles sur les réseaux sociaux pour des activités assimilables à leurs missions professionnelles MJCèennes. Certaines entreprises abusent déjà des mesures gouvernementales, aussi l'Etat renforce ses contrôles : nous ne prendrons pas le risque d'une forte amende pour la MJC.

Les incertitudes restent grandes, en particulier quant à la durée de la crise sanitaire et à son impact sur le budget de l'association. En l'état actuel, nous ne pouvons donc prendre aucune décision concernant la fin de saison. Vous êtes très nombreux à avoir réglé vos cotisations en début d'année. Certains ont opté pour un paiement échelonné. **Nous tenons à vous informer que, par mesure d'équité, les prélèvements et dépôts de chèques seront maintenus jusqu'à nouvel ordre.**

Pour finir, nous sommes très heureux de voir que dans ce contexte si particulier, **vous êtes si nombreux à nous écrire, à nous faire part de votre solidarité, de votre**

**soutien et à partager vos initiatives ! Faire humanité ensemble\*, c'est ce qui se dégage de nos échanges : alors MERCI, et continuez, continuons ainsi !**

Bon courage à toutes et à tous.  
Sincères salutations,  
Le Bureau de l'Association

**\*Faire humanité ensemble : c'est la devise de notre réseau d'éducation populaire, la Confédération des MJC de France, dont nous vous invitons à lire le communiqué ci-joint.**



## Appel à une solidarité mutuelle et réciproque

Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, le gouvernement français a, entre autres, fermé les écoles et universités depuis le 16 mars 2020 puis mis en place un dispositif de confinement à partir du 17 mars 2020 pour freiner la propagation du covid-19. Suite à ces mesures, l'ensemble des MJC<sup>®</sup> et associations adhérentes ont été contraintes de suspendre leurs activités habituelles jusqu'à nouvel ordre – une décision qui impacte fortement la vie quotidienne de nos structures et de leurs 3,7 millions d'usagers, 400.000 adhérent-e-s, 30.000 bénévoles et 15.000 salarié-e-s.

Cette situation nouvelle et inattendue demande à chacune de réorganiser sa vie au quotidien : entre garde des enfants, télétravail, restrictions du confinement et isolement pour certain-e-s... de nouveaux repères doivent être construits. A cela se rajoutent des préoccupations financières et un manque de visibilité sur les mois à venir.

Pour les structures associatives, telles que les MJC, cette situation est également pleine d'incertitudes. Malgré les différentes mesures de soutien financier assurées par le gouvernement, dont beaucoup restent à confirmer, la fermeture temporaire de nos structures et le report de nombreuses manifestations culturelles mettent en danger nos modèles économiques souvent fragiles. Aussi, nous explorons d'autres formules, nouvelles pour certain-e-s, tels que le télétravail, les activités à distance sur Internet mais aussi le recours au chômage partiel - imposant un autre fonctionnement à nos MJC, et de nouveaux défis pour garder le lien avec nos bénévoles et nos adhérent-e-s.

**Malgré ces difficultés et incertitudes, nous restons un réseau solidaire et mobilisé.**

Fidèles à nos valeurs issues de l'éducation populaire, de nombreuses MJC font preuve d'une capacité créatrice inépuisable et initient ou s'associent à des actions de solidarité. A travers les initiatives mises en œuvre par les acteurs du réseau confédéral, les groupes locaux d'entraide citoyenne, les collectivités territoriales ou l'état (telle que la Réserve Civique<sup>®</sup>), les bénévoles, les professionnel-le-s, les jeunes volontaires en service civique et les jeunes volontaires européen-ne-s de notre réseau se mobilisent pour faire vivre le projet des MJC au cœur de la crise sanitaire :



Maintenir le lien social auprès des plus vulnérables et des plus isolé-e-s



Aider les familles dans leur fonction éducative (ex. soutien scolaire, aide aux devoirs)



Faciliter l'accès à d'autres formes de loisirs éducatifs, de création artistique et de culture



Assurer la garde d'enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Pour prolonger les actions de notre réseau, nous faisons également appel à la solidarité de nos adhérent-e-s et de nos usagers - solidarité envers tous, votre famille, vos ami-e-s, vos voisin-e-s et votre MJC.

Être adhérent-e d'une MJC constitue déjà en soi un acte de solidarité. Car si l'adhésion permet d'accéder aux activités de la MJC, elle devrait surtout traduire une forte adhésion aux valeurs des MJC, à un projet historique d'éducation populaire et d'accès de tous à la culture, à un réseau d'intérêt général.

**C'est grâce à nos adhérent-e-s que nous continuons d'exister, c'est grâce à votre soutien et votre solidarité dans ces moments de fragilité que les MJC poursuivront leurs projets de proximité dans vos quartiers et vos communes demain - que nous osons faire humanité ensemble.**

Confédéralement vôtre,  
Paris le 31 mars 2020

Pour la CMJCF

Thierry BOS  
Président

Daniel FRÉDOUT  
Directeur Général



**La MJC désigne** - comme un terme générique - des associations socioculturelles qui partagent les mêmes vocations, positionnements et valeurs sous forme d'organisations différentes : Maison Pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, Centre d'Animation, rural, socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.



[covid19.reserve-civique.gouv.fr](https://covid19.reserve-civique.gouv.fr)

Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (CMJCF)  
168 bis rue Cardinet - 75017 Paris  
01 44 85 29 50

[www.cmjcf.fr](http://www.cmjcf.fr)

Association reconnue d'utilité publique